

Acheter un cadeau de la Saint-Valentin avec des écochèques Les écochèques ont 10 ans. Quand deviendront-ils entièrement électroniques ?

Bruxelles, le 12 février 2019 – Cette année, les écochèques fêtent leurs 10 ans et sur l’avis du Conseil national du Travail, ils pourraient bientôt devenir entièrement électroniques, ce qui réduira le risque de les perdre. Les écochèques sont un élément de rémunération extralégale populaire. Dans notre pays, plus de 1,6 million de travailleurs en bénéficient, grâce à une convention au niveau du secteur ou de l’entreprise. Le fournisseur de services de payroll et RH SD Worx recommande de ne pas perdre de vue leur durée de validité et donne 14 conseils cadeaux pour la Saint-Valentin.

Les écochèques existent depuis 10 ans : plus de 1,6 million de travailleurs en reçoivent

Le système des écochèques a été mis en place par la CCT n° 98, qui a été conclue le 20 février 2009 au sein du Conseil national du Travail. Cette CCT-cadre a déjà été modifiée à plusieurs reprises pour tenir à jour la liste des produits et services écologiques qui peuvent être achetés avec des écochèques.

Plus de 1,6 million de travailleurs (en ETP) répartis sur un peu plus de 82.000 entreprises ont bénéficié des écochèques en 2017. En tout, cela représente une valeur de 243 millions d’euros. C’est ce que nous apprennent les chiffres de la Voucher Issuers Association (VIA), l’asbl qui regroupe les sociétés émettrices d’écochèques. Cela porte le montant moyen par personne à environ 150 EUR (en 2017), un montant à dépenser en produits écologiques dans plus de 10.000 points de vente.

Minimum 35 EUR, maximum 250 EUR par an

Les écochèques sont exonérés de cotisations de sécurité sociale et d’impôts si plusieurs conditions sont remplies simultanément. L’une de ces conditions est que la valeur des écochèques octroyés par an et par travailleur ne dépasse pas 250 EUR.

Dans 35 des 60 (sous-)commissions paritaires dans lesquelles un régime sectoriel relatif à l’octroi des écochèques a été élaboré, le montant maximum prévu par la loi est octroyé à des travailleurs à temps plein avec une occupation complète. Dans les 25 autres commissions, des montants inférieurs sont octroyés, allant de 35 EUR et 100/125 EUR à 210 EUR.¹

Les écochèques aussi passent (entièrement) au numérique

Depuis le 1er janvier 2016, les écochèques peuvent aussi être octroyés sous format électronique. Les écochèques papier restent disponibles. Il n’est pas encore question d’un abandon définitif du papier au profit de la version électronique.

Toutefois, le Conseil national du Travail (CNT)² plaide pour une généralisation du circuit électronique, car cela n’aurait que des avantages pour les commerçants, les employeurs et les travailleurs. Avec le planning proposé par le CNT, le rideau tomberait définitivement sur les écochèques papier à partir du 1er janvier 2021.

Mais pour concrétiser ce calendrier, un arrêté royal (AR) était nécessaire pour la fin 2018. Le passage progressif de la version papier à la version électronique exige en effet un cadre réglementaire. Cet AR n’a pas vu le jour. Pour l’heure, les écochèques papier et électroniques continuent donc à coexister.

¹ Extrait de : « Rapport concernant les résultats de la concertation sectorielle en 2017 », SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Direction générale Relations collectives de travail.

² Avis du CNT du 25/09/2018, n° 2.096.

Jean-Luc Vannieuwenhuysse, expert juridique chez SD Worx, commente : « *Il semble logique que l'écochèque vive avec son temps et ne soit bientôt plus disponible qu'au format électronique, à l'instar des chèques-repas, qui sont entièrement électroniques depuis le 1^{er} octobre 2015. Il peut arriver de perdre les écochèques papier parmi d'autres documents. Avec un pass, on risque moins de les égarer. Surtout, n'oubliez pas de les dépenser. Les écochèques sont valables pendant 24 mois (à compter de leur mise à la disposition du travailleur). Ne perdez donc pas de vue leur durée de validité.* »

14 idées cadeaux pour la Saint-Valentin

Non, pas des fleurs coupées romantiques, mais des arbres, des buissons ou une nouvelle pelouse. Ou pensiez-vous que vos écochèques vous permettaient seulement d'acheter une nouvelle machine à laver ou un nouvel aspirateur? Ce n'est pas ce dont rêve votre partenaire? Alors jetez un œil à quelques suggestions ci-dessous :

Pour lui ou pour elle (ou pour votre partenaire et vous-même) :

- Un séjour (à l'hôtel, ...) en Belgique avec le label « Clé Verte »
- Des appareils fonctionnant exclusivement à l'énergie solaire, comme des radios, des horloges, des claviers, des haut-parleurs Bluetooth,...
- Une montre (mécanique)
- Un éclairage LED
- Un téléviseur de classe énergétique A+
- Un PC ou une tablette avec un label écologique
- Des vêtements avec un label écologique
- Un nouveau matelas avec un label écologique
- Tous les ingrédients bio nécessaires pour concocter un dîner aux chandelles
- Des produits de beauté ou d'hygiène d'un magasin avec le label Biogarantie
- Des meubles en bois durables (portant les labels FSC et PEFC)
- Un vélo et des accessoires, comme une gourde
- De l'équipement de jardin non motorisé comme des brouettes, des tuyaux d'arrosage, des arrosoirs ; mais aussi des tondeuses à gazon et des tondeuses robotisées électriques, des débroussailleuses et des taille-haies électriques
- Un arbre ou un buisson, comme symbole de l'amour que vous vous portez.

Découvrez plus d'idées sur www.myecocheques.be

Plus d'informations ?

Eva De Schryver, responsable des relations de presse, SD Worx Belgique
M +32 (0)496 02 67 08
Eva.deschryver@sdworx.com



À propos de SD Worx

Leader européen en services de payroll et ressources humaines, SD Worx propose un large éventail de solutions à ses clients du monde entier, dont des services payroll et de ressources humaines, de support juridique, de formation, d'automatisation, de consultance et d'externalisation. Dans toutes ses activités, SD Worx place le client au centre de ses priorités, mise pleinement sur la numérisation et s'engage dans la croissance internationale. Aujourd'hui, plus de 65.000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance aux plus de 70 années d'expertise accumulées par SD Worx.

Les 4.150 collaborateurs de SD Worx sont actifs dans dix pays : la Belgique (où l'entreprise a son siège), l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Irlande, le Luxembourg, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. SD Worx calcule les salaires d'environ 4,4 millions de travailleurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 443 millions d'euros en 2017. SD Worx est cofondateur de Payroll Services Alliance, un réseau stratégique mondial de grands prestataires de services de payroll dont les membres traitent un total de 32 millions de calculs salariaux.

Plus d'infos sur : www.sdworx.com